



Ville de  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



# Rapport Environnement

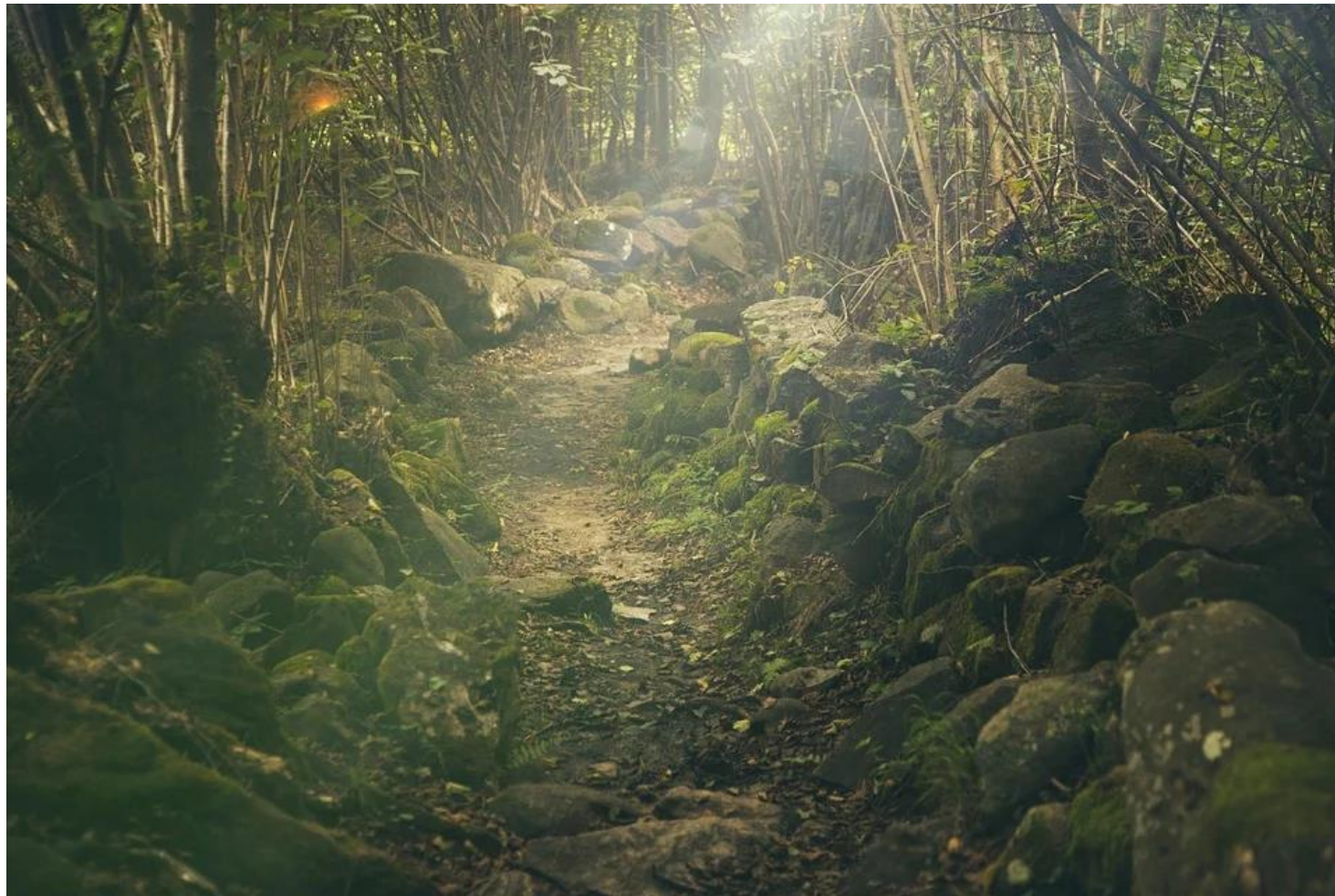
Mois de mars 2023



# Nombre de permis émis Mars 2023



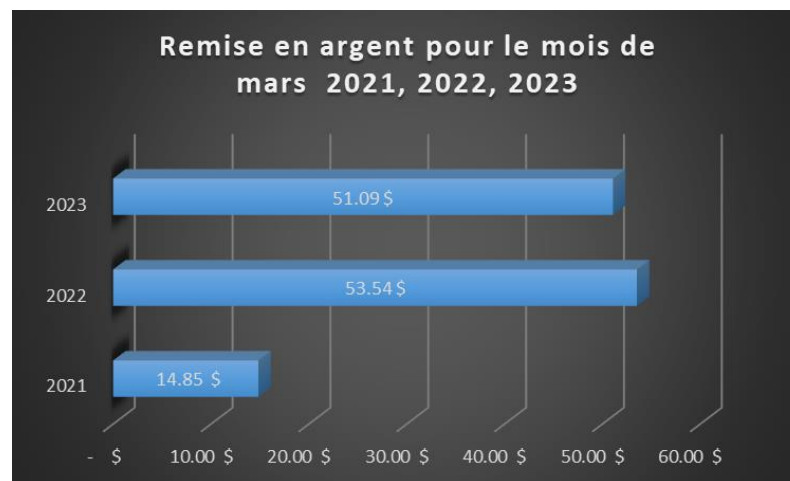
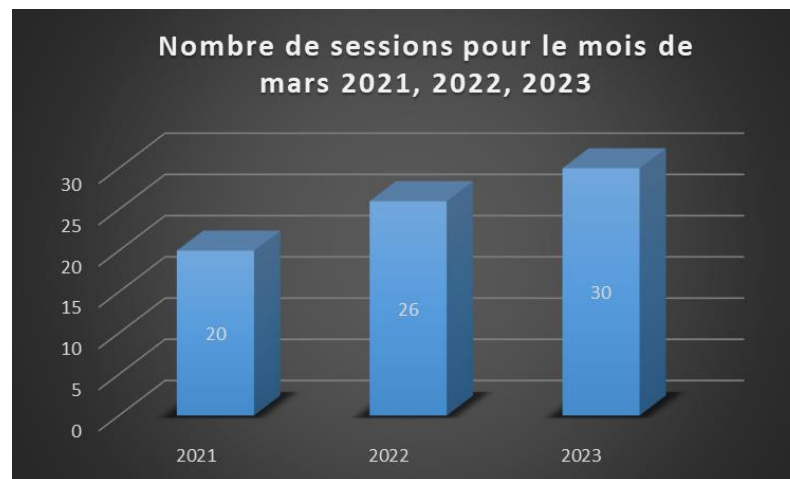
Ville de  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



- 11 permis d'abattage d'arbres;
- 9 permis d'installations sanitaires;
- 7 permis de puits.



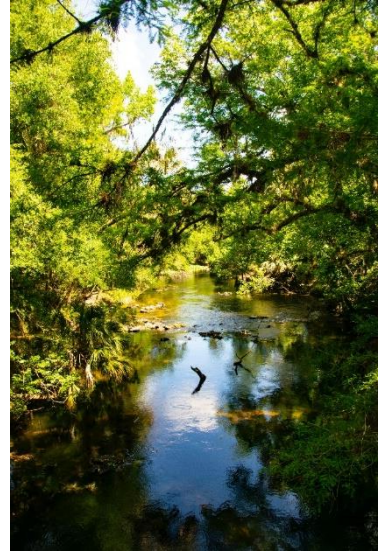
## Borne électrique de l'hôtel de ville



- Borne électrique 240 V sur le site de l'hôtel de ville;
- 30 sessions de recharge au cours du mois de mars 2023;
- Pour une remise de 51,54 \$;
- Pour la même période en 2022, nous avons eu 26 sessions de recharge.

*La différence de la remise entre 2022 et 2023 s'explique par la durée des sessions (temps) : bien que les sessions soient plus nombreuses, elles sont de plus courtes durées, donc remises moins importantes !*

# Écocentre



Quelques données et informations sur l'écocentre :

- L'écocentre est ouvert les mardis, jeudis et samedis, de 9 h à 16 h pour la période hivernale, laquelle se termine fin avril;
- Relevé de collecte pour ARPE (technologie des communications) :  
1891,0 kg (2 ½ mois) pour un montant reçu en compensation de 255,29 \$.

# Informations diverses

## ➤ Mai : Mois de l'arbre et des forêts

Une distribution d'arbres, ainsi qu'une sensibilisation sur les bienfaits des arbres est prévue par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), qui met à la disposition de la population du Québec des plants d'arbres indigènes produits dans leurs installations.

## ➤ Adhésion de la Ville au Défi Pissenlits et à l'Escouade pissenlit des Pays-d'en-Haut

Les deux poursuivent le même objectif, soit de ne pas tondre les pelouses pendant les 4 à 6 premières semaines, ou jusqu'à ce que les pissenlits prennent la forme de boule blanche duveteuse.

## ➤ Dans le même ordre d'idée, la Ville est devenue une Ville amie des abeilles et Ville amie des monarches, pour inciter les citoyens à laisser des endroits à l'état plus sauvage et laisser faire la nature et/ou à planter des végétaux mellifères et des asclépiades.

# Suivi de la rencontre du CCE le 24 mars 2023

## Actions et recommandations du dernier compte-rendu

### ACTION :

- Tous les résumés que les élus présentent lors des séances du conseil seront rendus publics et joints sur le site Web, dans la section Séances du conseil.

### ACTION :

- Préparation d'un document par les membres pour expliquer les effets néfastes du BTI sur l'environnement et la biodiversité.
- La direction validera auprès des employés afin que ceux-ci n'utilisent pas de pesticide/herbicide dans les bandes riveraines, et que les produits utilisés ailleurs sont bien biologiques.

### ACTION :

- Une publication pour tous les plans d'eau sur les EAEE se fera également dans le prochain Massonais et les infolettres de SMDLM.

### ACTION :

- La Ville enverra prochainement une lettre aux propriétaires dont l'installation sanitaire de plus de 30 ans aura été priorisée pour inspection (par ex. : la propriété est riveraine d'un plan d'eau), le tout afin de les informer qu'ils doivent prouver la fonctionnalité de leur installation.

### ACTION :

- La Ville reviendra auprès des membres du CCE après analyse du plan d'action, pour présenter sa vision et ses priorités.

# ...Suivi de la rencontre CCE

## RECOMMANDATION :

- Dans un but de protection des zones sensibles, des lacs et des eaux souterraines à SMDLM, les membres du comité CCE aimeraient que, lors de la prochaine rencontre des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut, soit amenée une proposition de résolution pour appuyer la proposition de l'UMQ sur les claims miniers, et que le préfet poursuive les démarches auprès du Conseil des préfets de la région des Laurentides.

## ACTION:

- Il y aura la présence de deux membres du CCE comme bénévoles pour le 6 et le 20 mai, concernant la distribution d'arbres à la suite du derecho du printemps 2022.